

# Projet éolien de la Plaine des Vaulois

Commune de Saint-Ouen-le-Mauger

## Lettre d'information #5 - Février 2024

### Le mot du chef de projet : le dossier a été déposé en Préfecture !

Madame, Monsieur,

Nous tenions tout d'abord à vous transmettre nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Depuis plus de trois ans, nous étudions la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Saint-Ouen-le-Mauger, récemment renommé projet éolien de la Plaine des Vaulois. Dorénavant, tous les documents administratifs et de concertation reprendront ce nom de projet.

Les études de faisabilité lancées en 2021 dans le cadre du développement du projet sont désormais terminées. Les différents enjeux locaux ont été finement étudiés afin de retenir une implantation finale de 4 éoliennes engendrant le moins d'impact possible sur l'environnement, le paysage et l'acoustique, tout en garantissant une production optimisée d'énergie renouvelable.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale a donc été déposé auprès des services de la Préfecture de la Seine-Maritime le 21 décembre 2023. Cela concrétise le travail mené depuis 2020 en collaboration avec le conseil municipal de la commune ! Les services instructeurs étudient actuellement notre dossier et pourront être amenés à formuler une demande de compléments qu'ils nous feront parvenir dans les prochaines semaines, auxquels nous apporterons une réponse. Suite à cela, si notre dossier est jugé complet et recevable, une nouvelle étape importante de l'instruction du dossier s'ouvrira : celle de l'enquête publique durant laquelle vous pourrez donner votre avis ! Nous vous informerons des modalités dès qu'elles seront connues.

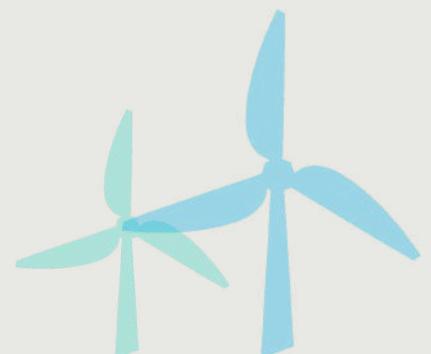
Face à l'urgence écologique et climatique, chaque territoire a sa part de responsabilité dans la production d'énergie locale et renouvelable, et ce projet apportera une pierre à cet édifice.

Cette lettre d'information revient plus en détail sur les études réalisées. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés des prochaines étapes.

En vous souhaitant une bonne lecture !



**Tanguy Le Brun**  
Chef de projets éoliens  
tanguy.lebrun@rwe.com



# Le projet finalisé

## L'implantation

PROJET EOLIEN DE LA PLAINE DES VAULOIS

RWE



Trame d'implantation du projet éolien de la Plaine des Vaudois

L'implantation retenue est composée de 4 éoliennes disposées sur un axe Nord-Sud. Celle-ci a été déterminée notamment par les contraintes techniques de la zone d'études (maximisation de l'éloignement aux habitations, éloignement aux faisceaux hertziens) mais également par la prise en compte des sensibilités environnementales et paysagères du territoire.

## Les chiffres clés du projet



4

éoliennes

Le projet éolien est composé de 4 éoliennes de 185 mètres en bout de pale au maximum.



12 500

foyers

Un parc éolien de 4 éoliennes de 6,6 MW produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 12 500 foyers.



4 à 6,6

MW

Puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérés.

# Retour sur les études

Le dossier de demande d'autorisation environnementale est composé de plusieurs pièces dont l'étude d'impact. Celle-ci comporte trois volets principaux portant sur le paysage, la biodiversité et l'acoustique. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des résultats de ces études.

## Résultats de l'expertise environnementale

Entre septembre 2021 et juillet 2022, des écologues du bureau d'études Envol Environnement ont recensé les espèces présentes sur la zone d'étude. Ces observations ont été menées durant un cycle biologique complet (1 an). La flore, les mammifères, les insectes, les amphibiens, les reptiles ont été recensés et une attention particulière a été portée sur les oiseaux et les chauve-souris.



*Busard Saint Martin*  
©Kositoes



*Pipistrelle commune*  
©Barracuda1983

- Avifaune: 2 espèces d'oiseaux à patrimonialité forte ont pu être observées, comme le Busard Saint-Martin et la Grande Aigrette. Par ailleurs l'activité migratoire est qualifiée de faible. En période de reproduction, l'enjeu principal concerne les haies et boisements.
- Chiroptères (chauves-souris): L'activité a été détectée principalement au niveau des haies et des lisières de l'aire d'étude immédiate. La Pipistrelle Commune est l'espèce la plus représentée sur les relevés produits sur le terrain.

Suite à l'observation d'espèces plus ou moins sensibles à l'éolien, des mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) ont été déterminées en collaboration avec le bureau d'études. Quelques exemples de mesures sont décrits en page 5 de cette lettre.

**Une fois ces mesures considérées, les impacts résiduels du projet éolien sont jugés faibles à très faibles sur l'environnement.**

## Résultats de l'expertise sur l'acoustique

L'étude acoustique a été menée par le bureau d'études indépendant Sixense Engineering en début d'année 2023. Des sonomètres ont été installés chez des riverains dans les zones d'habitations les plus proches de la zone d'études du projet : Saint-Ouen-le-Mauger, Royville, Lamberville, Saint-Mards et Lestanville. Ces mesures nous ont permis d'avoir une connaissance fine du niveau de bruit ambiant actuel en fonction du jour et de la nuit, selon la vitesse et la direction du vent.

Des simulations acoustiques ont par la suite été réalisées afin de modéliser la modification de l'ambiance sonore induite par les éoliennes. Le parc respectera la réglementation en terme de bruit. Un plan de bridage acoustique, qui consiste à ralentir les éoliennes lors de conditions de vents spécifiques, est prévu afin de s'en assurer. Ce plan de bridage pourra être adapté à la suite des contrôles d'émergence acoustique effectués après la mise en service du parc.



Sonomètre d'une étude acoustique

## Résultats de l'expertise sur le paysage



L'étude paysagère du dossier a été réalisée par le bureau d'études Agence Couasnon. Cette étude permet de faire ressortir les enjeux relatifs au cadre de vie des riverains, du patrimoine et monuments remarquables, ainsi que des grandes aires paysagères de la région.

Le volet paysager de l'étude d'impact contient 50 photomontages qui permettent de visualiser l'insertion paysagère du projet éolien depuis de nombreux points de vue. Il est possible de consulter les photomontages sur le site internet du projet : [www.saintouenmauger.projet-eolien.com](http://www.saintouenmauger.projet-eolien.com). L'ensemble des photomontages seront consultables lors de l'enquête publique.



Photomontage depuis le bourg de Saint-Ouen-le-Mauger



Photomontage depuis le GR à proximité du projet



Photomontage depuis la RD 507 à l'ouest de Saint-Ouen-le-Mauger



Photomontage depuis le chemin des Criquets



Photomontage depuis le GR sur le plateau agricole, rejoignant Saint-Ouen-le-Mauger à Lamberville

# Les bénéfices pour le territoire

## Retombées fiscales\* pour 4 éoliennes de 6 MW

Commune de Saint-Ouen-le-Mauger	45 300 € / an
Communauté de communes Terroir de Caux	119 700 € / an
Département de la Seine-Maritime	77 100 € / an
Etat	6 800 € / an

\*simulation faite le 25 janvier 2024 et basée sur les dispositions fiscales de 2020 (source : [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr))

### Zoom sur : les mesures Eviter, Réduire, Compenser (E.R.C)

L'étude d'impact réalisée dans le cadre du projet éolien permet dans un premier temps d'en évaluer les impacts potentiels. Ils sont qualifiés d'impacts "bruts". Conformément au code de l'Environnement, RWE Renouvelables France est ensuite tenu de proposer toutes les mesures nécessaires afin d'éviter, réduire ou en dernier recours compenser (dans cet ordre) les impacts. Pour être recevable, un projet doit rechercher le moindre impact environnemental possible. Des exemples non exhaustifs des mesures pour le parc éolien de la Plaine des Vaulois sont présentés ci-dessous :



- Adaptation de la période de chantier en fonction des sensibilités avifaunistiques
- Bridage des éoliennes pour limiter les risques de mortalité des chauves-souris



- Bridage des éoliennes pour ne pas dépasser les seuils de bruit réglementaires
- Réalisation d'un suivi acoustique une fois le parc mis en service afin d'ajuster le plan de bridage

### Les mesures d'accompagnement : une plus-value pour le territoire

Convaincus que la transition écologique ne passe pas uniquement par de grands projets, mais doit être réalisée aussi à l'échelle locale et individuelle, RWE finance, dans le cadre de ses projets éoliens, des mesures dites "d'accompagnement". Il s'agit d'une démarche volontaire, non obligatoire, qui permet de financer des projets liés au cadre de vie des habitants, à la transition écologique et énergétique locale et à la protection de la biodiversité.

Ces mesures ont été définies et travaillées lors de plusieurs séances de travail avec les élus du Conseil Municipal de Saint-Ouen-le-Mauger.



**Enfouissement des lignes électriques aériennes du bourg de Saint-Ouen-le-Mauger**



**Proposition d'une réduction tarifaire d'électricité pour les habitants de Saint-Ouen-le-Mauger**



**Réfection du toit de l'église de Saint-Ouen-le-Mauger**



**Installation de panneaux pédagogiques sur les chemins situés aux alentours du parc éolien**

## Bilan de la démarche de concertation

La démarche d'information et de concertation a débuté en juin 2021. Depuis cette date, une démarche adaptée au contexte et aux attentes locales a été proposée. Veuillez trouver ci-dessous le bilan de cette concertation.



### Outils de communication

- Lettre d'information 1 : juin 2021
- Lettre d'information 2 : janvier 2022
- Lettre d'information 3 : avril 2022
- Lettre d'information 4 : décembre 2022
- Lettre d'information n°5 : février 2024
- 1 site internet : [saintouenmauger.projet-eolien.com](http://saintouenmauger.projet-eolien.com)



### Réunions de travail

- 2 ateliers de concertation avec les habitants de Saint-Ouen-le-Mauger
- Réunions régulières avec les élus

### Forum d'information

- Installation de panneaux d'information devant la mairie
- Forum d'information avec les bureaux d'études ayant travaillé sur le projet en juin 2023



### Porte-à-porte et sorties terrain

- 2 campagnes de porte-à-porte en janvier et mai 2022
- Sortie d'observation de la faune et de la flore locale avec des riverains en novembre 2022

La prochaine lettre d'information que vous recevrez présentera les modalités de participation à l'enquête publique, et notamment les dates des permanences avec le Commissaire enquêteur. D'ici-là, restez informés et n'hésitez pas à nous contacter via le site Internet du projet : [www.saintouenmauger.projet-eolien.com](http://www.saintouenmauger.projet-eolien.com)

### Les prochaines étapes du projet

